

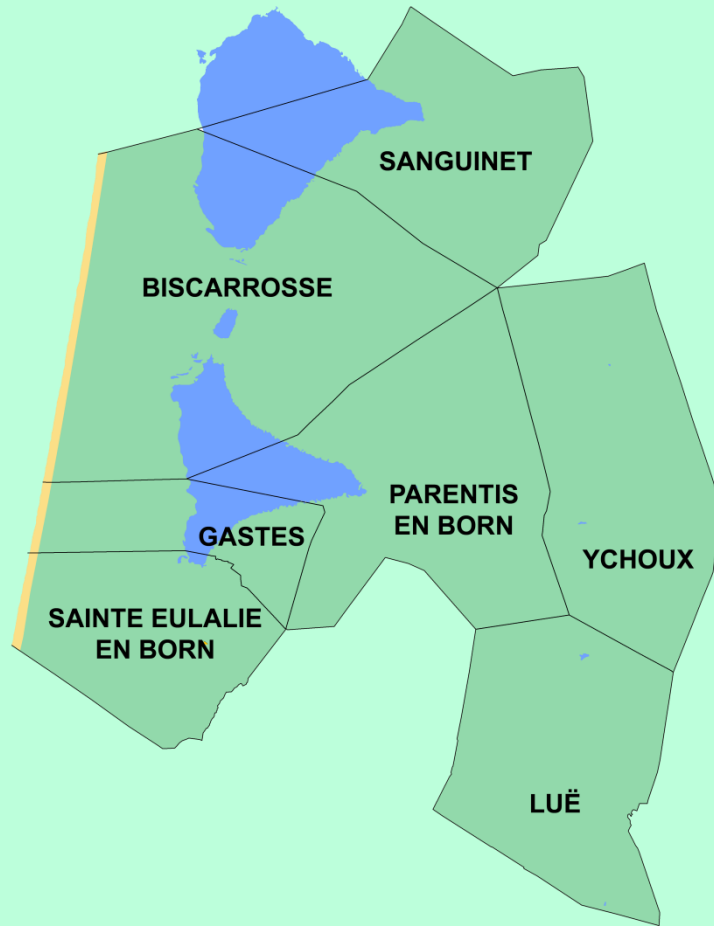


LES GRANDS LACS, Un territoire, des enjeux et des règles

Un territoire spécifique

La communauté de communes des Grands Lacs c'est :

- 7 communes
- 3,5 km de littoral
- Environ 9 000 ha de plans d'eau
- Un paysage composé à 80% de forêt



Protégé

par des démarches

pour des enjeux



Schéma
d'Aménagement
& de Gestion
des Eaux



Natura 2000



Des sites
inscrits au titre
du paysage



Eau potable



Ressource
en eau



Richesse
écologique

À ce sujet, qui fait quoi ?



Chloé ALEXANDRE, animatrice du SAGE
des Etangs Littoraux Born et Buch
Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born



Claire BETBEDER, animatrice Natura 2000
Sur le site des zones humides de l'arrière dune
des pays de Born et de Buch
Communauté de communes des Grands Lacs

Données noyades

Du 01/06/18 au 30/09/18



Forte augmentation



38% dans la bande
des 300 m



20% dans les
piscines



11% dans les lacs,
plans d'eau,...



Région Nouvelle-
Aquitaine 3ème

Chiffres clés SECURITE



Conseils



Choisir les zones de
baignade
surveillées



Surveiller en
permanence vos
enfants



Tenir compte de sa
forme physique



Prévenir un proche
avant la baignade



Respecter les
consignes et la
signalétique

Nos plages océanes, la surveillance, la sécurité

Poste centre



- **Du 06/07 au 01/09**
de 11h à 19h

Poste Nord



- **Du 22/06 au 28/06**
de 12h à 18h30
- **Du 29/06 au 01/09**
de 11h à 19h

Vivier



- **Du 29/06 au 01/09**
de 11h à 19h
- **Du 02/09 au 15/09**
de 12h à 18h30

Poste Sud



- **Week-ends mai/juin** de 12h à 18h30
Du 1 au 5 mai, du 8 au 12 mai, le 19 mai,
les 25 et 26 mai, du 30 au 2 juin, du 8 au
10 juin
- **Ouverture en continu**
- **Du 15/06 au 28/06** de 12h à 18h30
- **Du 29/06 au 01/09** de 11h à 19h
- **Du 02/09 au 29/09** de 12h à 18h30

Sensibiliser aux dangers

9 Rendez-vous "Vis ta plage !"

Tous les mardi à 9h00 au poste Centre

A partir du 02/07 au 27/08



Nos plages lacustres, la surveillance, la sécurité

Poste Moutéou Pipiou
Parentis-en-Born



- **Du 01/07 au 31/08**
de 11h00 à 19h00

Poste du port
Gastes



- **Du 06/07 au 01/09**
de 13h00 à 19h00

Poste de la plage
Ste Eulalie-en-Born



Poste Caton
Sanguinet



- **Du 06/07 au 01/09**
de 13h30 à 19h00

Poste Pavillon
Sanguinet



Nos plages lacustres, la surveillance, la sécurité

Maguide



Navarrosse



- Du 29/06 au 01/09
de 12h30 à 18h30



Un lac, des activités, des règles

LA SIGNIFICATION DES BALISES

Bouée conique de chenal : elle est à gauche (bâbord) quand on part en mer et à droite (tribord) quand on rentre à terre.

Bouée cylindrique de chenal : elle est à droite (tribord) quand on part et à gauche (bâbord) quand on rentre.

Grosse bouée sphérique : elle marque la limite des zones de baignade, cette zone est limitée à 100m pour les enfants et 200m pour les adultes.

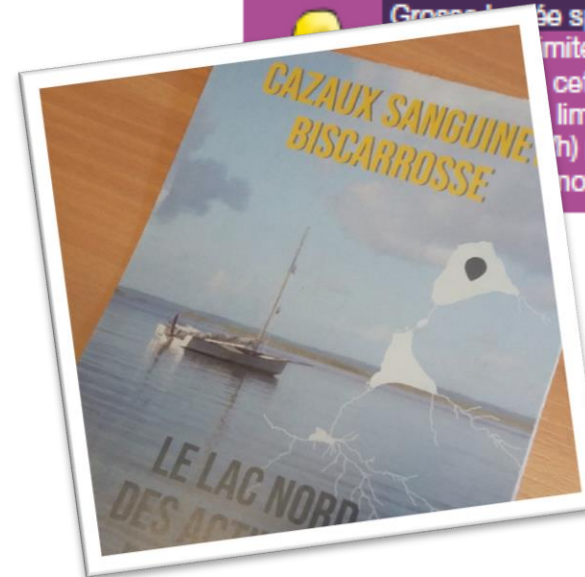
Balise de danger spécial : attention, à cet endroit, il peut y avoir une écueille, un rocher, un câble sous-marin. Mieux vaut s'en écarter.

Petites bouées sphériques : elles délimitent une zone de baignade.

D'autres panneaux fournissent des informations. Ouvrez bien les yeux !

Ski nautique interdit

Planche autorisée



Pour en savoir plus
un dépliant a été réalisé !

Sensibiliser aux dangers

3 Rendez-vous "Vis ta plage !"

Les jeudi 25/07, 08/08 et 22/08 à 10h00 à Navarrosse

